



18.4 36
8.625 36% 5
2013 138
2014
3635

Ces données indiquent également qu'en moyenne, les enseignants du primaire sont plus jeunes que leurs collègues du secondaire, et que dans le corps enseignant, la moyenne d'âge des femmes est moins élevée que celle des hommes, et ce aux deux niveaux d'enseignement.

Les enseignants ne sont pas les seuls professionnels du secteur public concernés par la question du vieillissement. L'âge des médecins est également source de préoccupation dans de nombreux pays. En 2011, près d'un tiers des médecins des pays de l'OCDE étaient, en moyenne, âgés de plus de 55 ans, alors qu'ils n'étaient qu'un cinquième dans ce cas en 2000 (Jensen *et al.*, 2012). De la même manière, la moyenne d'âge des fonctionnaires de l'État est, en moyenne, bien plus élevée que celle de la population active dans son ensemble : en 2011, 33 % des fonctionnaires des pays de l'OCDE avaient plus de 50 ans, contre 27 % de la population active dans son ensemble (Base de données de l'OCDE sur l'emploi public). Cependant, avec 36 % des enseignants du secondaire âgés de plus de 50 ans, les enseignants se situent bien au-delà de la moyenne, même comparés aux fonctionnaires.

Asymétrie de la répartition par âge

Dans la mesure où à l'échelle nationale, divers facteurs contextuels et mesures d'action publique influent sur la répartition par âge du corps enseignant, il est assez difficile de définir une répartition « optimale ». Mais on peut supposer qu'il devrait exister un certain équilibre entre enseignants plus jeunes et enseignants plus âgés. On peut ainsi calculer un indice de la répartition par âge en divisant le pourcentage d'enseignants plus jeunes (de moins de 30 ans) par le pourcentage d'enseignants plus âgés (de plus de 50 ans). Étant donné l'âge moyen d'obtention d'un diplôme et de départ à la retraite, l'indice optimal de la répartition par âge se situerait autour de 0.50.

En 2011, dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables, l'indice moyen de la répartition par âge des enseignants s'établissait à 0.42 dans le primaire, à 0.33 dans le premier cycle du secondaire et à 0.24 dans le deuxième cycle du secondaire, signalant une importante asymétrie de la répartition en faveur des générations plus âgées. Seuls quelques pays ont une répartition plus optimale : la Belgique, la Corée, l'Irlande, Israël et le Royaume-Uni affichent un indice supérieur à 0.75 dans le primaire. Dans le deuxième cycle du secondaire, le Canada, le Chili, la Corée et le Royaume-Uni ont un indice supérieur à 0.50. Toutefois, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et la Suède ont un indice inférieur à 0.20 dans le primaire, et l'Allemagne, l'Islande et l'Italie, un indice inférieur à 0.10 dans le deuxième cycle du secondaire.

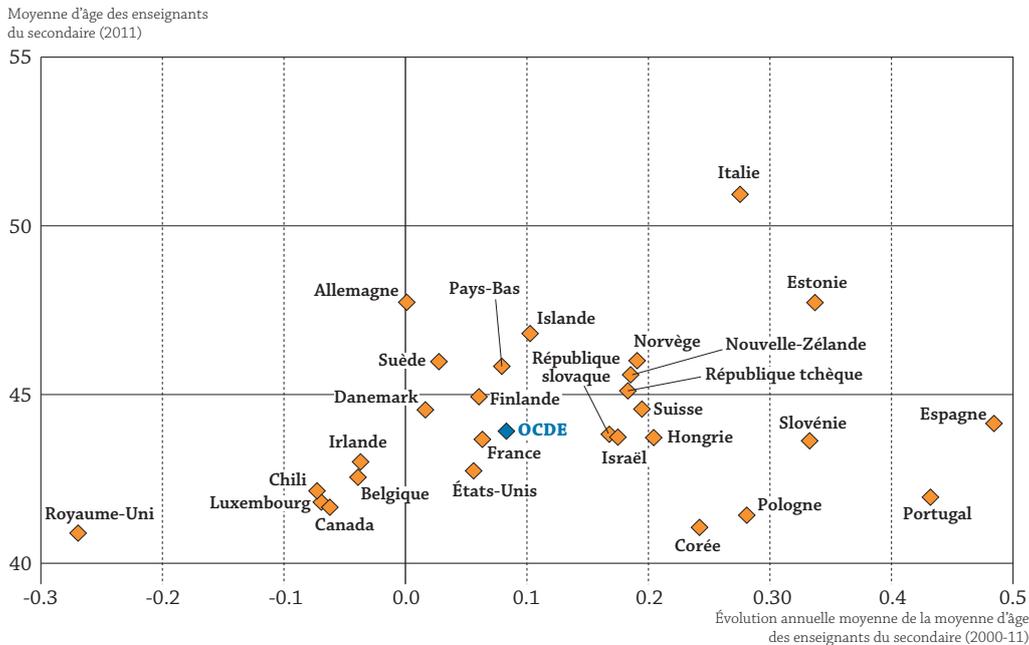
Dans certains pays, le pourcentage d'enseignants âgés de plus de 50 ans est exceptionnellement élevé. L'Italie connaît ainsi une situation des plus préoccupantes : 62 % de ses enseignants du secondaire ont plus de 50 ans et pour 100 enseignants de plus de 50 ans, il n'y a que 1 enseignant de moins de 30 ans. En 2011, le pourcentage d'hommes de plus de 50 ans enseignant dans le primaire s'élevait à 62 % en Allemagne, à 56 % en Italie et à 53 % aux Pays-Bas. Dans l'enseignement secondaire, ce pourcentage s'élevait à 55 % en Allemagne, à 52 % en Islande, à 67 % en Italie et à 55 % aux Pays-Bas. Dans tous ces pays, le pourcentage de femmes de plus de 50 ans dans le corps enseignant était bien moins élevé, ne passant la barre des 50 % qu'en Italie, où 60 % des enseignantes avaient plus de 50 ans.

La figure 3 rapporte la moyenne d'âge des enseignants du secondaire à son évolution annuelle moyenne au cours de la période 2000-11¹. Elle indique dans quels pays les enseignants du secondaire sont relativement âgés (partie supérieure de la figure), mais aussi dans quels pays ces enseignants connaissent un vieillissement rapide (côté droit de la figure). Seuls quelques pays affichent une évolution annuelle négative (c'est-à-dire une diminution de la moyenne d'âge des enseignants du secondaire) : la Belgique, le Canada, le Chili, l'Irlande, le Luxembourg et plus notablement, le Royaume-Uni. Ces pays sont parvenus à mettre en place des politiques de recrutement des enseignants qui se sont traduites par la constitution d'un corps enseignant relativement jeune et qui continue à rajeunir. La partie droite de la figure rassemble les pays où les enseignants du secondaire sont relativement âgés et continuent de vieillir, tels que l'Estonie et l'Italie, et les pays où ces enseignants restent relativement jeunes, mais connaissent un vieillissement rapide, tels que l'Espagne, le Portugal et la Slovaquie.

1. Pour les pays dont les données de 2000 ne sont pas disponibles, ce sont les données de l'année la plus ancienne disponible qui sont utilisées. L'évolution annuelle est calculée pour les années pour lesquelles on dispose de données.



Figure 3. **Moyenne d'âge des enseignants du secondaire et évolution annuelle de cette dernière entre 2000 et 2011**

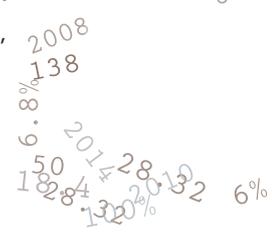


Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation (disponible en ligne sur <http://stats.oecd.org>).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'évolution annuelle de l'âge moyen des enseignants du secondaire s'établit à 0.083 entre 2000 et 2011. En d'autres termes, chaque année, la moyenne d'âge des enseignants du secondaire a augmenté d'environ un mois.

L'augmentation du nombre de femmes dans le corps enseignant est-elle une solution ?

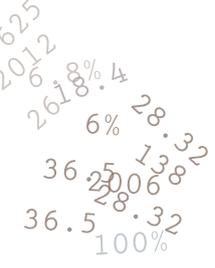
En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent 82 % du corps enseignant dans le primaire, 68 % dans le premier cycle du secondaire et 56 % dans le deuxième cycle du secondaire. La moyenne d'âge des enseignantes est inférieure à celle des enseignants. Par le passé, le remplacement des hommes par des femmes permettait ainsi de faire baisser la moyenne d'âge du corps enseignant dans son ensemble, ou du moins de ralentir le rythme de son vieillissement. Toutefois, la moyenne d'âge des enseignantes augmente désormais à un rythme légèrement plus rapide que celle des enseignants, la différence d'âge moyenne entre les enseignants et les enseignantes étant passée de 1.3 an en 2000 à 0.9 an en 2011 dans le primaire, et de 1.8 an à 1.5 an dans le secondaire. En outre, le pourcentage de plus de 50 ans augmente plus rapidement chez les enseignantes que chez les enseignants.



Par conséquent, l'effet rajeunissant du recrutement d'un nombre plus important de femmes dans le corps enseignant a totalement disparu. L'augmentation du pourcentage relatif de femmes dans le corps enseignant n'a plus d'impact positif sur la répartition par âge de ce dernier. Au contraire, il existe désormais un coefficient de corrélation national positif de 0.25 entre le pourcentage de femmes enseignant dans le primaire et la moyenne d'âge globale des enseignants du primaire.

Conséquences pour l'action publique

Les conséquences du vieillissement du corps enseignant sont considérables pour l'action publique. Dans un avenir proche, la nécessité de remplacer un effectif important d'enseignants partant à la retraite est susceptible d'aggraver les problèmes de pénurie d'enseignants qui se profilent déjà, rendant encore plus impérieux le besoin pour les



gouvernements d'attirer davantage d'étudiants très performants vers la profession d'enseignant. Les problèmes de recrutement peuvent entraîner une surcharge de travail pédagogique et administratif pour les enseignants, qui ne sont alors pas en mesure de répondre aux besoins des élèves et parfois amenés à enseigner des matières ne relevant pas de leurs compétences. Les solutions à court terme, comme la baisse des exigences de qualification à l'entrée dans la profession, suscitent des préoccupations concernant la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Un nombre trop important d'enseignants plus âgés peut, en outre, avoir un impact négatif sur la capacité du système à innover. Par ailleurs, les enseignants plus âgés sont susceptibles d'être moins en phase avec le monde et la culture de leurs élèves. Enfin, l'asymétrie de la répartition par âge des enseignants génère à elle seule une pression globale à la hausse sur les salaires et entraîne différents effets secondaires sur la rémunération et les conditions de travail.

Les gouvernements doivent se préparer à faire face aux conséquences du vieillissement du corps enseignant en renforçant leurs politiques visant à faire de la profession d'enseignant un choix de carrière attractif, en repensant l'effet pervers des barèmes salariaux, en concevant des dispositifs de rémunération en adéquation avec la demande d'enseignants, et en renforçant l'attractivité et la diversité de la carrière d'enseignant. Il n'est pas étonnant que le Royaume-Uni, qui a lancé une ambitieuse campagne de recrutement autour de l'an 2000, ait aujourd'hui l'un des corps enseignants les plus jeunes des pays de l'OCDE (Schleicher, 2011, encadré 1.2). Parallèlement, les gouvernements doivent s'atteler activement à la question des besoins de formation et de développement professionnel des enseignants plus âgés.

Références

- Jensen, B. et al. (2012), *The Experience of New Teachers: Results from TALIS 2008*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264120952-en>.
- OCDE (2013a), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
- OCDE (2013b), *Panorama de la santé 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2013-fr.
- OCDE (2011), « Vieillesse des effectifs des administrations centrales », in *Panorama des administrations publiques*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/gov_glance-2011-fr.
- OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Politiques d'éducation et de formation, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264018051-fr>.
- Schleicher, A. (2012), *Preparing Teachers and Developing School Leaders for the 21st Century: Lessons from around the World*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264174559-en>.
- Schleicher, A. (2011), *Building a High-Quality Teaching Profession: Lessons from around the World*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264113046-en>.

Pour conclure : Le vieillissement du corps enseignant se poursuit à un rythme rapide, accentuant l'asymétrie de la répartition par âge des enseignants, et ce de façon assez alarmante dans certains pays. Cette évolution est susceptible d'avoir d'importantes conséquences sur le recrutement des enseignants, les coûts en termes de rémunération et de formation continue, et l'esprit d'innovation, et de creuser l'écart entre les enseignants et le mode de vie de leurs élèves. Les gouvernements doivent intensifier leurs efforts pour faire de la profession d'enseignant un choix de carrière attractif et se préparer à faire face à la nécessité d'un remplacement massif des effectifs dans les prochaines années.

Pour plus d'informations

OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

Contacteur

Dirk Van Damme (Dirk.Vandamme@oecd.org)

Voir

www.oecd.org/edu/rse.htm/
[PISA à la loupe](#)
[Teaching in Focus](#)

Le mois prochain

Quel est le niveau de salaire des enseignants ?

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty y Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.